



**ARRÊT À LA DEMANDE**  
Faites signe au chauffeur pour qu'il s'arrête

552	Contornet, Cringy-près-Hermonville	552	Hermonville
06:00	06:00	06:00	06:00
06:15	06:15	06:15	06:15
06:30	06:30	06:30	06:30
06:45	06:45	06:45	06:45
07:00	07:00	07:00	07:00
07:15	07:15	07:15	07:15
07:30	07:30	07:30	07:30
07:45	07:45	07:45	07:45
08:00	08:00	08:00	08:00
08:15	08:15	08:15	08:15
08:30	08:30	08:30	08:30
08:45	08:45	08:45	08:45
09:00	09:00	09:00	09:00
09:15	09:15	09:15	09:15
09:30	09:30	09:30	09:30
09:45	09:45	09:45	09:45
10:00	10:00	10:00	10:00
10:15	10:15	10:15	10:15
10:30	10:30	10:30	10:30
10:45	10:45	10:45	10:45
11:00	11:00	11:00	11:00
11:15	11:15	11:15	11:15
11:30	11:30	11:30	11:30
11:45	11:45	11:45	11:45
12:00	12:00	12:00	12:00
12:15	12:15	12:15	12:15
12:30	12:30	12:30	12:30
12:45	12:45	12:45	12:45
13:00	13:00	13:00	13:00
13:15	13:15	13:15	13:15
13:30	13:30	13:30	13:30
13:45	13:45	13:45	13:45
14:00	14:00	14:00	14:00
14:15	14:15	14:15	14:15
14:30	14:30	14:30	14:30
14:45	14:45	14:45	14:45
15:00	15:00	15:00	15:00
15:15	15:15	15:15	15:15
15:30	15:30	15:30	15:30
15:45	15:45	15:45	15:45
16:00	16:00	16:00	16:00
16:15	16:15	16:15	16:15
16:30	16:30	16:30	16:30
16:45	16:45	16:45	16:45
17:00	17:00	17:00	17:00
17:15	17:15	17:15	17:15
17:30	17:30	17:30	17:30
17:45	17:45	17:45	17:45
18:00	18:00	18:00	18:00
18:15	18:15	18:15	18:15
18:30	18:30	18:30	18:30
18:45	18:45	18:45	18:45
19:00	19:00	19:00	19:00
19:15	19:15	19:15	19:15
19:30	19:30	19:30	19:30
19:45	19:45	19:45	19:45
20:00	20:00	20:00	20:00
20:15	20:15	20:15	20:15
20:30	20:30	20:30	20:30
20:45	20:45	20:45	20:45
21:00	21:00	21:00	21:00
21:15	21:15	21:15	21:15
21:30	21:30	21:30	21:30
21:45	21:45	21:45	21:45
22:00	22:00	22:00	22:00
22:15	22:15	22:15	22:15
22:30	22:30	22:30	22:30
22:45	22:45	22:45	22:45
23:00	23:00	23:00	23:00
23:15	23:15	23:15	23:15
23:30	23:30	23:30	23:30
23:45	23:45	23:45	23:45
24:00	24:00	24:00	24:00



**ACHAT**

ÉTICKET AVANT DE MONTER

Rapport de gestion **TPF TRAFIC** 2025



# Sommaire

---

Un concept photographique signé Jo Bersier	4
Ein fotografisches Konzept von Jo Bersier	5
Notes liminaires	6
Vorbemerkung	6
Didier Castella, Président du Conseil d'administration de TPF	8
Serge Collaud, Directeur général de TPF	10
Didier Castella, Präsident des Verwaltungsrates TPF	12
Serge Collaud, Generaldirektor TPF	13
Les principales activités des TPF en 2025	16
TPF TRAFIC Comptes 2025	18
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	24
Impressum	47

*En page de couverture: Sur la route du soleil, à Aumont.*

◀ *Randonnée, détente ou découverte des légendes  
du Lac Noir: l'arrêt de bus est le point de départ.*

## Un concept photographique signé Jo Bersier «Au rythme des saisons»

Jo Bersier réalise le concept photographique de ce rapport de gestion avec la volonté de rendre hommage aux Transports publics fribourgeois (TPF) qui, 365 jours par année, qu'il vente, qu'il neige, par temps de brouillard ou de canicule, œuvrent pour amener les voyageurs et voyageuses à bon port. Pour mettre en images cette ode au travail sans relâche des TPF, Jo Bersier opte en faveur du photomontage en diptyque. Il assemble deux clichés pris le même jour, dans la même zone géographique, afin d'établir un dialogue entre des éléments propres aux TPF – comme des membres du personnel, un train, un bus ou un bâtiment – et l'environnement, naturel ou urbain, dans lequel ils évoluent quotidiennement. Avec le logiciel Photoshop pour seul outil, Jo Bersier sélectionne, découpe, superpose et harmonise ce qui fait les activités des TPF avec tantôt une montagne ou un champ, tantôt une construction ou des personnes qui passaient par là, ce jour-là. L'ensemble obtenu est une invitation à dépasser le «premier coup d'œil» pour se plonger davantage dans la photographie, un peu à la manière d'un jeu des sept erreurs. L'objectif final étant de marquer la rétine avec des photomontages, au millimètre près, qui offrent un espace de réflexion, des moments d'étonnement ou encore des instants de poésie. Le tout, «au rythme des saisons».

Et la saisonnalité n'est pas qu'un concept photographique pour Jo Bersier. Cet habitant d'Aumont l'a faite sienne quand il n'était encore qu'un adolescent. Après avoir obtenu son certificat de fin d'études au cycle d'orientation d'Estavayer-le-Lac, il décroche un certificat fédéral de capacité (CFC) de forestier-bûcheron au terme de son

apprentissage réalisé pour le compte de la Cité à la Rose. C'est avec cette casquette qu'il a parcouru la Broye, chère à son cœur, treize ans durant. Puis, en 2015, il décide d'une reconversion professionnelle, de revenir à ses amours d'enfance, quand sa passion pour l'image refait surface. Il faut savoir que le petit Jo Bersier filmait déjà les alentours de la ferme familiale, à Cugy. Il traverse ainsi l'Atlantique pour aller étudier la photographie à Montréal, au Canada, pendant un an et demi. A son retour en Suisse en 2017, il officie en tant que photographe et réalisateur indépendant. Le quadragénaire évolue naturellement dans l'univers des entreprises dont il découvre les savoir-faire et livre, avec justesse, les histoires des êtres humains qu'il y rencontre.

Père de famille, le Broyard déborde d'énergie qu'il canalise, au gré des saisons, en gravissant des sommets ou en pratiquant la course à pied. Attentif au monde qui l'entoure, Jo Bersier choisit de mettre son coup d'œil au service de sociétés qui ont à cœur d'œuvrer pour laisser un environnement meilleur aux générations futures, comme le font les TPF.

► La mission acceptée par Jo Bersier, au Chalet du Soldat, au pied des Gastlosen: immortaliser les saisons des TPF.





## Ein fotografisches Konzept von Jo Bersier «Im Rhythmus der Jahreszeiten»

Das fotografische Konzept dieses Geschäftsberichts wurde von Jo Bersier ausgearbeitet. Er möchte damit die Arbeit der Freiburger Verkehrsbetriebe (TPF) würdigen: An 365 Tagen pro Jahr sorgen die TPF trotz Wind und Schnee, Nebel und Hitze dafür, dass die Reisenden sicher an ihr Ziel gelangen. Um diese Ode an die unermüdliche Arbeit der TPF in Bildern darzustellen, entscheidet sich Jo Bersier für eine Fotomontage als Diptychon. Dafür kombiniert er jeweils zwei Aufnahmen, die am selben Tag und in der gleichen Umgebung entstanden sind, um einen Dialog herzustellen zwischen den typischen Elementen der TPF – wie den Mitarbeitenden, einem Zug, einem Bus oder einem Gebäude – und der natürlichen oder städtischen Umgebung, in der sich die TPF täglich bewegen. Jo Bersier verwendet dabei lediglich die Software Photoshop: Er trifft eine Auswahl, schneidet aus, überlagert und bringt das zusammen, was das Umfeld der TPF ausmacht – mal ein Berg oder ein Feld, mal ein Bauwerk oder Menschen, die an diesem Tag zufällig vorbeigehen. Sein Werk lädt dazu ein, genauer hinzusehen und tiefer in die Fotografie einzutauchen, ähnlich einem Suchspiel. So prägen sich die präzise austarierten Fotomontagen ins Gedächtnis ein und bieten Raum für Reflexion, Momente des Staunens oder sogar Augenblicke der Poesie. All dies «im Rhythmus der Jahreszeiten».

Für Jo Bersier ist der Wechsel der Jahreszeiten nicht einfach nur ein fotografisches Konzept, denn der Einwohner von Aumont war schon als Jugendlicher mitten im saisonalen Geschehen: Nach der Orientierungsschule in Estavayer-le-Lac und einer Ausbildung als Forstwart

mit eidgenössischem Fähigkeitszeugnis bei der Cité à la Rose durchquerte er in dieser Funktion während dreizehn Jahren die Broye, mit der er tief verwurzelt ist. Als seine Leidenschaft für das Bild wieder auflebte, besann er sich auf seine Lieblingsbeschäftigung als Kind. Also beschloss er im Jahr 2015, sich beruflich neu zu orientieren. Denn schon als kleiner Junge filmte Jo Bersier die Umgebung des Familienbauernhofs in Cugy. Für seine berufliche Neuorientierung überquerte er den Atlantik und studierte im kanadischen Montreal Fotografie. Seit seiner Rückkehr in die Schweiz im Jahr 2017 arbeitet er als freischaffender Fotograf und Filmemacher. Der Vierzigjährige bewegt sich mühelos in der Welt der Unternehmen, entdeckt ihr Know-how und erzählt die Geschichten der Menschen, denen er begegnet.

Der aus der Broye stammende Familienvater entlädt seine überschüssige Energie je nach Jahreszeit beim Bergsteigen oder mit Laufen. Als aufmerksamer Beobachter seiner Umwelt stellt er sein waches Auge am liebsten in den Dienst von Unternehmen, die künftigen Generationen eine bessere Umwelt hinterlassen möchten – wie die TPF.

## Notes liminaires

### TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS TRAFIC (TPF TRAFIC) SA

Le présent rapport de gestion est destiné à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA du 29 mai 2026.

Ce document est un condensé du rapport de gestion de TPF Holding. Il expose des faits et des événements relatifs au groupe TPF, société mère de TPF TRAFIC.

Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA. Le sigle TPF représente les Transports publics fribourgeois dans leur ensemble.

## Vorbemerkung

### FREIBURGISCHE VERKEHRSBETRIEBE VERKEHR (TPF TRAFIC) AG

Der vorliegende Geschäftsbericht ist für die Generalversammlung der Aktionärinnen und Aktionäre der Freiburgische Verkehrsbetriebe Verkehr (TPF TRAFIC) AG vom 29. Mai 2026 bestimmt.

Dieses Dokument ist eine Zusammenfassung des Geschäftsberichts von TPF Holding. Es enthält Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Gruppe, der Muttergesellschaft von TPF TRAFIC.

Diese gedruckte Publikation enthält insbesondere die Jahresrechnung der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Verkehr (TPF TRAFIC) AG. Die Abkürzung TPF steht für die Freiburger Verkehrsbetriebe als Ganzes.



## Le message du Président du CA de TPF

# Didier Castella

FRÉQUENTATION EN HAUSSE ET CONSOLIDATION FINANCIÈRE, L'ANNÉE 2025 EST RÉJOUISSANTE. DE QUOI VOIR L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ MALGRÉ LES INCERTITUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE NOTRE MONDE.

La fréquentation est la véritable boussole de toute entreprise de transport. Quand la fréquentation va, tout va. Mettons des chiffres sur les mots: en 2025, la fréquentation du réseau TPF a atteint 39 513 389 voyageur-ses transporté-es. C'est 377 563 de plus que l'année précédente (0,96%). Une progression

qui eût été bien plus marquée sans le transfert de la ligne S40 (Fribourg – Romont) aux CFF. Ce sont ainsi près de 1,2 million de voyageur-ses qui ne sont plus comptabilisé-es par les TPF. Sans cela, la fréquentation aurait bondi de 4% ou 5%. Pas de doute: les transports publics séduisent toujours plus.

Porté par ce nouveau record, le quatrième d'affilée, le bilan financier est solide. Il affiche un résultat consolidé de CHF 4 310 107.-. On le doit essentiellement aux résultats de TPF TRAFIC, notre cœur d'activité. Si le secteur concessionné a particulièrement bien fonctionné, le secteur connexe est également à mettre à l'honneur. Coordonné par les TPF pour les CFF, le remplacement de trains par les bus entre Fribourg et Berne a été reconnu dans l'ensemble du pays comme un modèle de professionnalisme et d'efficacité. Près de 70 bus ont fait la navette entre Berne et Fribourg durant deux mois. Un ballet complexe et parfaitement orchestré.

Du côté de TPF IMMO, l'heure est toujours à de gros investissements. Après Bulle et Châtel-St-Denis, des immeubles sont sortis de terre à Estavayer. Tous ces édifices ont comme point commun d'être des lieux de vie parfaitement connectés aux transports publics. En 2025, avec un cash flow positif, la situation s'est sensiblement rapprochée des chiffres noirs, même si, comme prévu, un peu de temps sera encore nécessaire pour un résultat positif.

Il n'aura échappé à personne que la situation s'est tendue sur le front des finances publiques. Et ceci à tous les niveaux du fédéralisme. Les contingences

budgétaires touchent forcément un secteur subventionné comme les transports. Cela ne saurait détourner les TPF de leur cap.

Particulièrement tendue, la situation internationale ébranle certaines de nos certitudes. A l'inverse, elle nous conforte dans la nécessité de sortir de notre dépendance aux hydrocarbures. Décarboner l'ensemble de la flotte concessionnée des TPF est plus pertinent que jamais. Les autorités le demandent, le peuple le veut (votation cantonale du 3 mars 2024), l'environnement le réclame, la situation internationale l'impose.

J'aimerais remercier ici toutes et tous ceux qui permettent aux TPF de remplir leur mission: le Directeur général, la Direction, l'ensemble des collaborateur·rices des TPF, mes collègues du Conseil d'administration, nos actionnaires ainsi que nos commanditaires (Confédération, cantons, agglomérations et communes). Sans vous toutes et tous, le slogan des TPF – Développons ensemble notre mobilité – resterait une vaine promesse.

---



Le message du Directeur  
général de TPF\*

# Serge Collaud

EN 2025, NOUS AVONS EU LE PRIVILÈGE DE PRÉSENTER NOS ACTIVITÉS AU PUBLIC DANS LE CADRE DES 25 ANS DE LA CRÉATION DES TPF. TOUT EN NOUS METTANT EN ORDRE DE BATAILLE POUR RELEVER NOTRE DÉFI DU MOMENT: DÉCARBONER LA FLOTTE DE BUS.

L'année 2025 fut un grand voyage à travers le temps. Le 20 septembre, lors de la journée portes ouvertes organisée pour célébrer les 25 ans des TPF, nous nous sommes d'abord arrêtés sur le passé. Nous avons rendu hommage aux pionniers, à celles et ceux qui, depuis l'inauguration du premier

tronçon ferroviaire entre Romont et Bulle en 1868, ont œuvré au développement des transports publics. Que de chemin parcouru: 157 ans plus tard, les TPF déplacent plus de 39,5 millions de voyageur-ses. Un nouveau record!

Au-delà des chiffres et des bilans, tous réjouissants, j'aimerais m'attarder sur la dimension humaine de cette incroyable aventure. Le 20 septembre, j'ai vu dans les yeux de nos collaborateur-rices la fierté de présenter leurs activités. Et, dans ceux de nos visiteur-ses, la curiosité de découvrir notre fonctionnement.

En 2025, loin des regards, nous avons effectué plusieurs avancées capitales en termes de durabilité. Tout est prévu pour accueillir nos 24 nouveaux bus électriques à différents endroits du canton en décembre 2026. D'autres suivront. Nous avons également eu le plaisir d'introduire deux bus hybrides à pile à hydrogène sur notre réseau. Nous attendons avec impatience le résultat de ce projet pilote, avec l'ambition de disposer d'une alternative à la traction électrique unique. L'occasion de démontrer que l'esprit des pionniers souffle toujours sur les TPF.

Décarboner l'ensemble de notre flotte de bus ne se fera pas sans le soutien indéfectible de nos commanditaires, Confédération, cantons, communes et agglomérations. Nous pouvons déjà compter sur l'appui de la population qui, en 2024, a accepté une augmentation du capital-actions de 60 millions de francs à cet effet.

Il n'y a cependant pas eu que la décarbonation dans la vie des TPF. Renouvellement de la voie entre La Verrerie et Vaulruz-Sud, mise en place de l'horaire 2025 avec près de 60% de lignes modifiées, organisation de l'Apéritif du printemps de la CCIF, coordination du remplacement de trains par les bus entre Berne et Fribourg... En pages 16 et 17, vous découvrirez quelques-unes des activités phares des TPF lors de l'exercice écoulé.

Revenons à cette journée mémorable du 20 septembre: j'ai surtout vu que tout le monde regardait dans la même direction: collaborateur·rices, client·es, commanditaires, retraité·es! Merci à toutes et à tous de défendre la cause essentielle des transports publics.

Un merci particulier à mes 1504 collègues des TPF qui font vivre au quotidien nos valeurs – respect, efficacité, responsabilité, enthousiasme – avec tant d'engagement.

---

*\* est également administrateur président de TPF TRAFIC*



## Die Botschaft des Präsidenten des Verwaltungsrates TPF

# Didier Castella

HÖHERES FAHRGASTAUFKOMMEN UND FINANZIELLE KONSOLIDIERUNG: 2025 WAR EIN ERFREULICHES JAHR. DIE TPF BLICKEN SOMIT UNGEACHTET DER WIRTSCHAFTLICHEN UND SOZIALEN UNSICHERHEITEN UNSERER WELT GELASSEN IN DIE ZUKUNFT.

Die Anzahl Reisenden ist wie ein Kompass für ein Verkehrsunternehmen. Denn wenn die Frequentierung stimmt, läuft alles gut. Deshalb lohnt sich ein genauer Blick auf die Zahlen: Im Jahr 2025 wurden im TPF-Netz 39 513 389 Fahrgäste befördert. Das sind 377 563 mehr als im Vorjahr (0,96 Prozent). Ohne die Übertragung der Linie S40 (Freiburg-Romont) an die SBB wäre der Anstieg noch deutlich stärker ausgefallen.

Denn dies entspricht 1,2 Millionen Fahrgästen, die nicht mehr von den TPF erfasst werden. Ohne die Rückgabe der Linie wäre die Anzahl Reisenden um 4 oder 5 Prozent gestiegen. Eines steht fest: Der öV wird immer beliebter.

Gestützt auf diesen neuen Rekord – es ist der vierte in Folge – präsentiert das Unternehmen eine solide Bilanz. Das konsolidierte

Ergebnis beläuft sich auf CHF 4 310 107.–. Dies ist im Wesentlichen auf die Ergebnisse von TPF TRAFIC in unserem Kerngeschäft zurückzuführen. Die konzessionierten Linien haben besonders gut abgeschnitten, doch verdient auch der damit verbundene Bereich Anerkennung. Der von den TPF für die SBB koordinierte Bahnersatzverkehr zwischen Freiburg und Bern wurde landesweit als Vorbild für Professionalität und Effizienz anerkannt. Fast 70 Busse verkehrten zwei Monate lang zwischen Bern und Freiburg. Ein komplexer und fein orchestrierter Ablauf.

Bei TPF IMMO stehen weiterhin umfangreiche Investitionen auf dem Programm. Nach Bulle und Châtel-St-Denis sind nun auch in Estavayer neue Gebäude entstanden. All diesen Immobilien ist gemeinsam, dass sie Wohnorte sind, die perfekt an den öffentlichen Verkehr angebunden sind. Im Jahr 2025 bewegte sich die Lage dank eines positiven Cashflows deutlich in Richtung schwarzer Zahlen, auch wenn es wie erwartet noch etwas dauern wird, in die Gewinnzone zu gelangen.

Es wird niemandem entgangen sein, dass sich die Lage der öffentlichen Finanzen zugespitzt hat. Dies betrifft alle Ebenen des Föderalismus. Haushaltszwänge haben zwangsläufig

Auswirkungen auf einen subventionierten Sektor wie die Verkehrsbranche. Doch das bringt die TPF nicht von ihrem Kurs ab.

Einerseits rüttelt die besonders angespannte internationale Lage an einigen unserer Gewissheiten. Andererseits bestärkt sie uns auch in der Notwendigkeit, unsere Abhängigkeit von fossilen Brennstoffen zu überwinden. Die Dekarbonisierung der gesamten konzessionierten TPF-Flotte ist wichtiger denn je. Sie ist nicht nur eine Anforderung der Behörden, sondern der Wille des Volkes (kantonale Abstimmung vom 3. März 2024). Und auch die Umwelt und die internationale Lage lassen keine Zweifel an dieser Gewissheit.

An dieser Stelle möchte ich all jenen danken, die es den TPF ermöglichen, ihren Auftrag zu erfüllen: dem Generaldirektor, der Geschäftsleitung, allen Mitarbeitenden der TPF, meinen Kolleginnen und Kollegen im Verwaltungsrat, unseren Aktionären sowie den Bestellern – Bund, Kantone, Agglomerationen und Gemeinden. Ohne Sie alle bliebe das Motto der TPF – «Entwickeln wir gemeinsam unsere Mobilität» – ein leeres Versprechen.

## Die Botschaft des Generaldirektors TPF\*

# Serge Collaud

IM JAHR 2025 HATTEN WIR DAS PRIVILEG, IM RAHMEN DES 25-JÄHRIGEN JUBILÄUMS DER TPF UNSERE TÄTIGKEITEN DER ÖFFENTLICHKEIT VORZUSTELLEN. GLEICHZEITIG WAPPNETEN WIR UNS DAFÜR, DIE AKTUELLE HERAUSFORDERUNG ANZUPACKEN: DIE DEKARBONISIERUNG DER BUSFLOTTE.

Das Jahr 2025 war eine grosse Reise durch die Zeit. Am 20. September – anlässlich des Tages der offenen Tür zur Feier des 25-jährigen Bestehens der TPF – blickten wir zuerst in die Vergangenheit. Wir zollten den Pionieren unsere Anerkennung: all jenen, die seit der Einweihung der ersten Eisenbahnstrecke zwischen Romont und Bulle im Jahr 1868 an der Entwicklung des

öffentlichen Verkehrs mitwirkten. Was für ein langer Weg: 157 Jahre später befördern die TPF mehr als 39,5 Millionen Fahrgäste. Ein neuer Rekord!

Doch über die Zahlen und Bilanzen hinaus – die alle erfreulich sind – möchte ich mich auf den menschlichen Aspekt dieses unglaublichen Abenteuers konzentrieren.

Am 20. September sah ich in den Augen unserer Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter den Stolz, ihre Tätigkeiten zu präsentieren. Und in den Augen der Besucherinnen und Besucher die Neugier, unsere Arbeitsweise kennenzulernen.

Im Jahr 2025 erzielten wir, fernab der Öffentlichkeit, mehrere entscheidende Fortschritte in Sachen Nachhaltigkeit. Alles ist vorbereitet, um im Dezember 2026 unsere 24 neuen Elektrobusse an verschiedenen Standorten im Kanton in Betrieb zu nehmen. Weitere werden folgen. Wir hatten zudem das Vergnügen, zwei Hybridbusse mit Wasserstoffzellen in unser Verkehrsnetz aufzunehmen. Wir warten gespannt auf das Ergebnis dieses Pilotprojekts. Ziel ist es, eine Alternative zum reinen Elektroantrieb zu schaffen. Für uns ist das eine Gelegenheit, zu zeigen, dass der Pioniergeist bei den TPF nach wie vor lebendig ist.

Die Dekarbonisierung unserer gesamten Busflotte wird nicht ohne die andauernde Unterstützung unserer Auftraggeber – Bund, Kantone, Gemeinden und Agglomerationen – möglich sein. Wir können bereits auf die Unterstützung der Bevölkerung zählen, die 2024 zu diesem Zweck einer Kapitalerhöhung

um 60 Millionen Franken zustimmte. Die Dekarbonisierung war jedoch nicht das einzige Thema der TPF. Weiter beschäftigten uns: die Erneuerung der Gleise zwischen La Verrerie und Vaulruz-Sud, die Einführung des Fahrplans 2025 mit fast 60 Prozent geänderten Linien, die Organisation des Frühlingsapéros der HIKF, die Koordination des Zugersatzverkehrs mit Bussen zwischen Bern und Freiburg ... Auf den Seiten 16 und 17 finden Sie einige der wichtigsten Aktivitäten der TPF im vergangenen Geschäftsjahr.

An diesem denkwürdigen Tag, dem 20. September, sah ich vor allem, dass alle in die gleiche Richtung blickten: Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter, Kundinnen und Kunden, Auftraggeberinnen und Auftraggeber, Rentnerinnen und Rentner. Ein Dankeschön geht an alle, die sich für die wichtige Sache des öffentlichen Verkehrs einsetzen.

Ein besonderer Dank gilt meinen 1504 Kolleginnen und Kollegen bei den TPF, die unsere Werte – Respekt, Effizienz, Verantwortung, Begeisterung – Tag für Tag mit so viel Engagement leben.

\* ist auch Präsident des Verwaltungsrates TPF TRAFIC





*Train blanc et neige immaculée: Vaulruz devient la toile de ce monochrome.*

2025

07  
février

UNE NOUVELLE  
CONVENTION  
COLLECTIVE DE  
TRAVAIL EST SOUS TOIT

24  
mars

LE CENTRE TPF  
ACCUEILLE LES  
INVITÉ·ES DE  
LA CHAMBRE  
FRIBOURGEOISE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

13  
juin

UN *CHOCOLAT EXPRESS*  
MINIATURE SILLONNE  
LES VOIES DU SWISS  
VAPEUR PARC

21  
mars

FEU VERT À LA  
POSE DE SEMELLES  
HYBRIDES SOUS RAIL  
ENTRE PLANCHY ET  
BROC-CHOCOLATERIE

02  
juin

DE NOUVEAUX  
RAILS POUR LES  
TRAINS CIRCULANT  
ENTRE LA VERRERIE  
ET VAULRUZ-SUD

10  
juin

BLAISE MOREL  
REPRÉSENTE  
LE PERSONNEL  
AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DES TPF

27  
juin

LES TPF  
COORDONNENT  
LE REMPLACEMENT  
DE TRAINS ENTRE  
FRIBOURG ET BERNE

01  
juillet

NOUVELLES ARRIVÉES  
À LA DIRECTION  
GÉNÉRALE ET À LA  
DIRECTION GÉNÉRALE  
ÉLARGIE

05

septembre

LE RÉAMÉNAGEMENT  
DE LA GARE DE  
CRESSIER EST MIS  
À L'ENQUÊTE

03

novembre

SIGNATURE DE LA  
CONVENTION DE  
PRESTATIONS ENTRE  
TPF INFRA ET L'OFFICE  
FÉDÉRAL DES TRANSPORTS

07

novembre

MISE À L'ENQUÊTE DE  
LA NOUVELLE GARE DE  
VILLARS-SOUS-MONT

14

décembre

ENTRÉE EN VIGUEUR  
DE L'HORAIRE 2026



11

août

DEUX VÉHICULES  
FONCTIONNANT À  
L'HYDROGÈNE SONT  
INTRODUITS SUR LE  
RÉSEAU TPF

19-20

septembre

LES TPF SOUFFLENT  
LEURS 25 BOUGIES

04

novembre

LA PROPRIÉTÉ DU  
TERRAIN DES TACONNETS  
EST TRANSFÉRÉE  
À LA COSAHL

12

décembre

INAUGURATION  
DE LA NOUVELLE  
GARE POUR LES  
BUS RÉGIONAUX  
À BULLE

31

décembre

FRÉQUENTATION  
RECORD:  
39 513 389  
VOYAGEUR·SES



*Romont, avant que les feuilles rougies par l'automne ne délaissent leurs branches.*

**BILAN AU 31 DECEMBRE**

En milliers de CHF

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>	<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>				<b>DETTES A COURT TERME</b>			
Liquidités		44 372	21 341	Dettes financières à court terme	7	24 060	25 527
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	22 264	22 694	Prêts des pouvoirs publics à court terme	7	965	965
Autres créances à court terme	2	3 529	21 057	Dettes résultant de livraisons et de prestations	8	28 600	21 564
Stocks		6 908	6 973	Autres dettes à court terme	9	9 685	20 845
Comptes de régularisation actif	3	9 997	9 301	Provisions à court terme	10	65	65
		<b>87 070</b>	<b>81 367</b>	Comptes de régularisation passif	11	21 237	19 378
						<b>84 611</b>	<b>88 344</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				<b>DETTES A LONG TERME</b>			
Immobilisations financières	4	13 132	13 200	Dettes financières à long terme	7	164 692	176 752
Immobilisations corporelles	5	408 669	401 784	Prêts des pouvoirs publics à long terme	7	115 040	116 242
Immobilisations incorporelles	6	6 490	5 505	Provisions à long terme	10	0	724
		<b>428 290</b>	<b>420 488</b>			<b>279 733</b>	<b>293 718</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>				<b>FONDS PROPRES</b>			
		<b>515 360</b>	<b>501 855</b>	Capital-actions		13 965	13 965
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		84 307	81 044
				Réserves issues d'apports de capital		45 689	21 522
				Résultat de l'exercice		7 056	3 264
						<b>151 017</b>	<b>119 794</b>
				<b>TOTAL DU PASSIF</b>			
						<b>515 360</b>	<b>501 855</b>

**ATTENTION**

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

En milliers de CHF

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	2025	2024
Produits des transports	12	101 062	87 610
Indemnités / Subventions	13	126 285	120 084
Autres produits	14	13 500	12 530
		<b>240 847</b>	<b>220 224</b>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de matière, marchandises et consommables	15	-30 171	-29 489
Charges de personnel	16	-112 743	-104 005
Autres charges d'exploitation	17	-54 488	-50 037
		<b>-197 402</b>	<b>-183 531</b>
AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO			
Amortissements et ajustements de valeur corporels	5	-33 657	-31 744
Amortissements et ajustements de valeur incorporels	6	-1 277	-1 104
		<b>-34 934</b>	<b>-32 848</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>8 511</b>	<b>3 844</b>
RESULTAT FINANCIER			
Charges financières		-2 309	-2 626
Frais bancaires et CCP		-14	-12
Produits financiers		283	215
Différences de change		173	57
		<b>-1 867</b>	<b>-2 366</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>6 644</b>	<b>1 478</b>

RESULTAT EXTRA. & HORS EXPLOITATION	Notes	2025	2024
Charges extra. & hors exploitation	18	-212	-745
Produits extra. & hors exploitation	19	624	2 530
		<b>412</b>	<b>1 785</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>7 056</b>	<b>3 264</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2025	2024
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 056</b>	<b>3 264</b>
Amortissements de l'actif immobilisé	34 934	32 848
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-27	-29
(Augmentation)/Diminution des créances result. de livraisons et prest.	430	727
(Augmentation)/Diminution des autres créances à court terme	-2 472	411
(Augmentation)/Diminution des stocks	320	-333
(Augmentation)/Diminution des comptes de régularisation actif	-696	-7 147
Augmentation/(Diminution) des dettes résultant de livraisons et de prestations	-6 339	812
Augmentation/(Diminution) des autres dettes à court terme	-11 160	10 197
Augmentation/(Diminution) des comptes de régularisation passif	1 924	-1 096
Augmentation/(Diminution) des provisions	-789	-844
<b>Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>23 181</b>	<b>38 808</b>
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-28 695	-30 871
Paievements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	26	29
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations financières	0	-234
Versement pour investissements (vente) d'immobilisations financières	67	0
(Augmentation)/Diminution des placements à court terme	20 000	-20 000
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-989	-202
<b>(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-9 591</b>	<b>-51 279</b>

	2025	2024
Augmentation des dettes financières	5 000	12 100
Remboursement des dettes financières	-18 527	-20 226
Augmentation des autres dettes	450	0
Remboursement des autres dettes	-1 651	-1 651
Paievements provenant d'augmentation de capital (yc agio)	24 167	27 987
<b>(Sortie) Entrée de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>9 439</b>	<b>18 209</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>23 030</b>	<b>5 738</b>
<b>Justification:</b>		
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	21 341	15 603
Etat des liquidités au 31 décembre	44 372	21 341
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>23 030</b>	<b>5 738</b>

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Réserves issues d'apports en capital	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
<b>ETAT AU 31.12.23</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>	<b>81 043</b>	<b>88 543</b>
Résultat de l'exercice			3 264	3 264
Augmentation de capital	6 465	21 522		27 987
<b>ETAT AU 31.12.24</b>	<b>13 965</b>	<b>21 522</b>	<b>84 307</b>	<b>119 794</b>
<b>ETAT AU 31.12.24</b>	<b>13 965</b>	<b>21 522</b>	<b>84 307</b>	<b>119 794</b>
Résultat de l'exercice			7 056	7 056
Augmentation de capital		24 167		24 167
<b>ETAT AU 31.12.25</b>	<b>13 965</b>	<b>45 689</b>	<b>91 363</b>	<b>151 017</b>

Le capital-actions est constitué de 1'396'452 actions nominatives de CHF 10.00; il est détenu à 100% par Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

<b>DETAIL DES RESERVES PROVENANT DE BENEFICES</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Réserves 1ers transferts CO - Swiss GAAP RPC	33 487	33 487
Réserves légales issues du bénéfice	1 500	1 500
Résultat reporté art. 36 LTV	5 630	1 464
Résultat reporté AGGLO	-1 513	1 041
Résultat reporté Canton FR	55	30
Part à libre disposition selon les dispositions de la LTV	8 403	6 751
Résultat reporté secteurs non indemnisés	37 379	36 972
Résultat reporté Agglo Bulle (Mobul)	-583	-202
PP reporté TLV autres (trafic local voyageurs)	-52	0
Résultat de l'exercice	7 056	3 264
<b>TOTAL</b>	<b>91 363</b>	<b>84 307</b>



*Effervescence d'un soir à la gare de Fribourg.*

# Principes régissant l'établissement des comptes annuels

## GENERALITES

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les normes Swiss GAAP RPC. L'intégralité du référentiel Swiss GAAP RPC est respecté. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur le transport de voyageurs (LTV) et l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

## LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES :

### Avoirs à court terme

Les avoirs à court terme sont des placements à terme fixe dont l'échéance arrive au maximum dans les 12 mois suivant leur émission.

### Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités inscrits au bilan comprennent les avoirs en caisse, les avoirs détenus auprès des banques, les dépôts à court terme dont l'échéance d'origine est inférieure ou égale à trois mois ainsi que des créances envers les instituts de cartes de crédit.

### Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

### Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication, ainsi que d'huile de chauffage.

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou de production, net des escomptes obtenus. Le principe de la valeur la plus basse est appliqué. Des dépréciations sont comptabilisées en cas de stockage prolongé ou de baisse des possibilités d'utilisation.

Les pièces de rechange stratégiques sont inscrites au bilan à leur coût d'achat ou de fabrication, sans dépréciation tant que leur utilisation future est probable.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV) et sa directive, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

<b>Terrains non bâtis</b>	<b>0</b>
<b>Biens-fonds</b>	<b>0</b>
<b>Parcours</b>	<b>de 1.5% à 3%</b>
<b>Bâtiments, quais</b>	<b>de 2% à 12.5%</b>
<b>Immeubles de rendement</b>	<b>de 2% à 12.5%</b>
<b>Installations</b>	<b>de 3% à 10%</b>
<b>Véhicules ferroviaires</b>	<b>de 4% à 12.5%</b>
<b>Véhicules routiers</b>	<b>de 6% à 20%</b>
<b>Biens meubles</b>	<b>de 8% à 20%</b>

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la méthode d'activation et les taux d'amortissements uniquement pour la catégorie des bâtiments a été adaptée sur la base des eCCC Bât.

Toutefois, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées et restent en accord l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV) et sa directive.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

### Intérêts activés

Les intérêts lors de la phase de construction d'un projet sont activés comme coûts d'acquisition ou de revient car les conditions suivantes sont remplies :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles incluant les intérêts activés n'est pas supérieure à leur valeur nette de réalisation à cette date,
- l'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation

moyenne au taux moyen des engagements rémunérables,

- le montant total des intérêts activés pendant la période comptable n'est pas supérieur à la charge d'intérêts avant activation.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens-fonds) et les logiciels informatiques.

Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

### Dettes à long terme rémunérées & Emprunts envers les pouvoirs publics

Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes financières sont présentées à court terme à moins que la société ne dispose d'un droit incondionnel de repousser le règlement au minimum 12 mois après la date de boucllement des états financiers.

### Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain,

découlant de litiges et d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

### Propres prestations

Les propres prestations reflètent les prestations fournies par les unités productives pour la réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m<sup>2</sup> qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets.

### Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation allouées par la Confédération, les cantons ou d'autres entités publiques sont comptabilisées selon le principe de réalisation. Elles sont enregistrées en produits de la période au cours de laquelle les prestations correspondantes sont fournies et les conditions d'octroi sont remplies.

Les contributions destinées à couvrir des déficits d'exploitation sont reconnues dès

qu'un droit au versement existe et qu'elles peuvent être estimée de manière fiable.

### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement (indemnités) sont comptabilisées séparément des immobilisations financées. Les immobilisations sont inscrites pour leur valeur brute et amorties sur leur durée d'utilisation économique. Les subventions (indemnités) correspondantes sont portées au passif et reprises au résultat de manière systématique sur la durée d'amortissement des actifs concernés.

### Revenus du transport des voyageurs

Les revenus issus de l'exploitation du trafic voyageurs (bus, trains régionaux) sont reconnus au moment où la prestation de transport est fournie. Ils sont définis sur la base des calculs et relevés de l'Union des transports publics et des communautés tarifaires.

### Revenus accessoires

Les revenus issus de location, de services commerciaux, touristiques ou publicitaires sont reconnus lorsque la prestation est effectuée.

### Revenus prestations pour tiers

Les prestations techniques et de maintenance exécutées pour des tiers sont

comptabilisées selon l'avancement des travaux, pour autant que le résultat puisse être estimé de manière fiable. Les pertes futures attendues sur projets sont reconnues immédiatement.

### Impôts

La société TPF TRAFIC est exonérée fiscalement selon l'art. 56 LIFD et l'art. 97 LICD.

### Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Créances envers des clients tiers	14 411	14 097
Créances CONEL	1 007	1 092
Créances envers des entités associées	7 797	8 423
Ducroire	-187	-50
Ducroire CONEL	-764	-867
<b>TOTAL</b>	<b>22 264</b>	<b>22 694</b>

<b>2 AUTRES CREANCES A COURT TERME</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Créances AFC (TVA) et droits de douane	2 445	776
Autres créances	1 084	281
Placements à court terme	0	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 529</b>	<b>21 057</b>

**Les placements à court terme sont composées des montants suivants:**

BCF_Dépôt à terme 12 mois	0	10 000
BCF_Dépôt à terme 6 mois	0	10 000
	0	20 000

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>3 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Transitoires indemnité N reçus en N+1	6 232	5 320
Autres transitoires	2 472	1 360
Transitoires envers des entités associées	113	1 477
Actifs transitoires périodiques	125	37
Livraisons/prestations pas encore effectuées	65	63
Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	991	1 043
<b>TOTAL</b>	<b>9 997</b>	<b>9 301</b>

  

<b>4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Créances financières à long terme envers des entités du groupe	13 093	13 165
Autres immobilisations financières auprès de tiers	39	35
<b>TOTAL</b>	<b>13 132</b>	<b>13 200</b>

Les créances financières à long terme envers des sociétés associées se composent d'un prêt à Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA qui porte intérêt à hauteur de 0.25%.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

### 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.23</b>	<b>17 650</b>	<b>3 101</b>	<b>232 861</b>	<b>28 298</b>	<b>389 578</b>	<b>21 354</b>	<b>1 996</b>	<b>694 837</b>
Entrées	-	-	-	-	-	27 353	-	27 353
Sorties	-	-	-91	-21	-5 814	-	-109	-6 035
Reclassifications	165	-	178	1 566	28 641	-34 306	-	-3 756
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.24</b>	<b>17 815</b>	<b>3 101</b>	<b>232 949</b>	<b>29 843</b>	<b>412 404</b>	<b>14 401</b>	<b>1 887</b>	<b>712 399</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.23</b>	<b>0</b>	<b>-2 044</b>	<b>-68 665</b>	<b>-17 408</b>	<b>-195 967</b>	<b>0</b>	<b>-906</b>	<b>-284 990</b>
Amortissements planifiés	-5	-43	-5 704	-1 330	-24 414	-	28	-31 468
Dépréciations d'actifs	-	-	-79	-6	-	-	-	-84
Sorties	-	-	91	21	5 814	-	-	5 927
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.24</b>	<b>-5</b>	<b>-2 087</b>	<b>-74 357</b>	<b>-18 721</b>	<b>-214 567</b>	<b>0</b>	<b>-878</b>	<b>-310 615</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.23</b>	<b>17 650</b>	<b>1 057</b>	<b>164 196</b>	<b>10 890</b>	<b>193 610</b>	<b>21 354</b>	<b>1 090</b>	<b>409 848</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.24</b>	<b>17 810</b>	<b>1 014</b>	<b>158 592</b>	<b>11 122</b>	<b>197 837</b>	<b>14 401</b>	<b>1 009</b>	<b>401 784</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.24</b>	<b>17 815</b>	<b>3 101</b>	<b>232 949</b>	<b>29 843</b>	<b>412 404</b>	<b>14 401</b>	<b>1 887</b>	<b>712 399</b>
Entrées	-	-	-	-	-	40 882	-	40 882
Sorties	-	-	-97	-868	-21 663	-	-	-22 629
Reclassifications	421	-	470	683	18 368	-21 215	-	-1 273
Transfert	-	-	-	-	-	1 187	-1 187	-
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.25</b>	<b>18 235</b>	<b>3 101</b>	<b>233 322</b>	<b>29 658</b>	<b>409 108</b>	<b>35 254</b>	<b>700</b>	<b>729 379</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.24</b>	<b>-5</b>	<b>-2 087</b>	<b>-74 357</b>	<b>-18 721</b>	<b>-214 567</b>	<b>0</b>	<b>-878</b>	<b>-310 615</b>
Amortissements planifiés	-36	-43	-5 796	-1 346	-25 671	-	499	-32 393
Dépréciations d'actifs	-	-	-74	-	-256	-	-	-330
Sorties	-	-	97	868	21 662	-	-	22 627
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.25</b>	<b>-40</b>	<b>-2 129</b>	<b>-80 130</b>	<b>-19 199</b>	<b>-218 833</b>	<b>0</b>	<b>-380</b>	<b>-320 711</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.24</b>	<b>17 810</b>	<b>1 014</b>	<b>158 592</b>	<b>11 122</b>	<b>197 837</b>	<b>14 401</b>	<b>1 009</b>	<b>401 784</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.25</b>	<b>18 195</b>	<b>971</b>	<b>153 192</b>	<b>10 459</b>	<b>190 276</b>	<b>35 254</b>	<b>321</b>	<b>408 669</b>

Les Immobilisations corporelles en cours de construction comprennent un acompte pour 13 FLIRT EVO DE KCHF 11'709 au 31 décembre 2025.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent des investissements non encore réglés à la date de clôture pour un montant de kCHF 22'254 (année précédente kCHF 8'880)

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Indemnités</b>	<b>Logiciels informatiques</b>	<b>Immobilisation incorporelles en cours de construction</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.23</b>	<b>2 761</b>	<b>12 262</b>	<b>275</b>	<b>15 298</b>
Entrées	-	-	202	202
Sorties	-	-3 030	-	-3 030
Reclassifications	-	3 884	-128	3 756
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.24</b>	<b>2 761</b>	<b>13 116</b>	<b>349</b>	<b>16 227</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.23</b>	<b>-1 632</b>	<b>-11 015</b>	<b>0</b>	<b>-12 647</b>
Amortissements planifiés	-83	-1 021	-	-1 104
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-
Sorties	-	3 030	-	3 030
Reclassifications	-	-	-	-
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.24</b>	<b>-1 715</b>	<b>-9 006</b>	<b>0</b>	<b>-10 721</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.23</b>	<b>1 129</b>	<b>1 247</b>	<b>275</b>	<b>2 651</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.24</b>	<b>1 045</b>	<b>4 110</b>	<b>349</b>	<b>5 505</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.24</b>	<b>2 761</b>	<b>13 116</b>	<b>349</b>	<b>16 227</b>
Entrées	-	-	989	989
Sorties	-271	-289	-	-560
Transfert	-	1 512	-239	1 273
Reclassifications	-	-	-	-
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.25</b>	<b>2 490</b>	<b>14 339</b>	<b>1 099</b>	<b>17 929</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.24</b>	<b>-1 715</b>	<b>-9 006</b>	<b>0</b>	<b>-10 721</b>
Amortissements planifiés	-69	-1 174	-	-1 244
Dépréciations d'actifs	-34	-	-	-34
Sorties	271	289	-	560
Transfert	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.25</b>	<b>-1 547</b>	<b>-9 891</b>	<b>0</b>	<b>-11 439</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.24</b>	<b>1 045</b>	<b>4 110</b>	<b>349</b>	<b>5 505</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.25</b>	<b>942</b>	<b>4 448</b>	<b>1 099</b>	<b>6 490</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>7 DETTES FINANCIERES</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
BCF avance à terme	0	5 100
BCF - crédit COVID-19	5 912	8 559
UBS Switzerland AG	50 000	50 000
PostFinance SA	61 800	65 400
Fonds compens. AVS/AI/APG	25 600	31 500
Groupe Mutuel Vie GMV SA	4 000	4 000
Tradition - emprunt	12 000	7 000
Banque cantonale Bâle	29 440	30 720
<b>TOTAL</b>	<b>188 752</b>	<b>202 279</b>
<i>Dont part à court terme</i>	24 060	25 527

Les dettes rémunérées se composent de:

- d'un emprunt COVID de KCHF 500 et KCHF 16'000 auprès de la BCF afin de couvrir le manque de liquidités de l'année 2020, dont l'échéance de remboursement a été prolongée jusqu'en 2028
- de trois placements privés pour le financement du Projet d'investissement G7 - centre d'exploitation, de maintenance et administratif à Givisiez, totalisant KCHF 50'000 contractés auprès de UBS Switzerland AG et garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération, soit :
  - KCHF 15'000 au taux fixe de 0.3775%, échéance 2036
  - KCHF 25'000 au taux fixe de 0.50%, échéance 2041
  - KCHF 10'000 au taux fixe de 0.47125%, échéance 2051
- de deux reconnaissances de dette totalisant au départ KCHF 87'000 contractés auprès de PostFinance SA, soit :
  - KCHF 32'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 2033, garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération
  - KCHF 55'000 au taux fixe de 0.80%, échéance 2037
- de six emprunts auprès du Fonds de compensation AVS/AI/APG
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 31.12.2027
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2025
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2026
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2027
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2028
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2029
- Dans le but de financer le Garage de Romont, les dépôts à long terme suivants, avec Cautionnement solidaire de la Confédération, 2 prêts ont été contractés auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA :
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.86%, échéance 31.12.2032,
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 1.05%, échéance 31.12.2038,
- de 2 emprunts auprès de Tradition
  - KCHF 7'000 au taux fixe de 0,40%, échéance 15.09.2026
  - KCHF 5'000 au taux fixe de 0,40%, échéance 13.03.2026

Dans le cadre d'un financement de 4 rames Abe100, un emprunt totalisant au départ KCHF 32'000 au taux de 2,36%, échéance 15.12.2048 auprès de la Banque Cantonale Baloise avec remboursement de KCHF 3'600 annuellement.

<b>7 PRÊTS DES POUVOIRS PUBLICS</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Contribution d'investissements Canton de Berne	3 156	3 156
Contribution d'investissements Canton de Fribourg	56 897	57 741
Contribution d'investissements Confédération	50 319	51 126
Plan de relance Etat de Fribourg	4 943	4 493
Emprunt obligataire	690	690
<b>TOTAL</b>	<b>116 005</b>	<b>117 206</b>
<i>Dont part à court terme</i>	965	965

Le poste «Prêts des pouvoirs publics» est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV).

Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

La part remboursable à long terme au 01.01.25 se monte à KCHF 4'259 et au 31.12.25 à KCHF 2'598.

De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.25 à KCHF 107'774, sans mouvement durant l'année 2025.

Une convention avec l'Etat de Fribourg a été conclue en 2022 concernant l'octroi d'un prêt remboursable pour la réalisation des projets de plusieurs gares routières ne portant pas intérêt.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>8 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Dettes envers des tiers	25 594	15 829
Dettes envers des entités du groupe	3 006	5 735
<b>TOTAL</b>	<b>28 600</b>	<b>21 564</b>

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>9 AUTRES DETTES A COURT TERME</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Autres dettes envers des tiers	8 330	20 702
Compte d'attente autres dettes à court terme	1 354	143
<b>TOTAL</b>	<b>9 685</b>	<b>20 845</b>

Les autres dettes envers des tiers sont composées principalement du c/c CFF pour un montant de KCHF 7'570 pour 2025 et KCHF 18'134 pour 2024.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>10 PROVISIONS</b>	<b>Dépollution</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>PROVISIONS AU 31.12.23</b>	<b>964</b>	<b>669</b>	<b>1 633</b>
Constitution	21	65	86
Utilisation	-295		-295
Dissolution		-635	-635
<b>PROVISIONS AU 31.12.24</b>	<b>689</b>	<b>100</b>	<b>789</b>
<b>PROVISIONS AU 31.12.24</b>	<b>689</b>	<b>100</b>	<b>789</b>
Utilisation	-61		-61
Dissolution	-598	-65	-663
<b>PROVISIONS AU 31.12.25</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>65</b>
	<b>2025</b>	<b>2024</b>	
<b>PART COURT TERME</b>	65	65	
<b>PART LONG TERME</b>	0	724	

La provision à long terme pour le sinistre hydrocarbures a été ajustée en 2025, suite à des mises à jour de l'estimation des coûts.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>11 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Délimitation recettes Frimobil	8 783	8 972
Délimitation recettes Service direct	4 003	3 833
Projets facturés d'avance	1 060	919
Provision vacances et heures supplémentaires	5 064	3 557
Autres passifs de régularisation	2 326	2 097
<b>TOTAL</b>	<b>21 237</b>	<b>19 378</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>12 PRODUITS DES TRANSPORTS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Billets forfaitaires et billets ind./		
abonn. parcours, général et demi-tarif	25 883	26 499
Titres transports Frimobil	39 771	39 354
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	1 842	1 798
Autres ventes de prestations	16 483	13 551
Autres produits de l'activité principale	5 510	2 708
Pertes sur clients, variation du ducroire	-894	-810
Produits des travaux du remplacement du train	12 466	4 509
<b>TOTAL</b>	<b>101 062</b>	<b>87 610</b>

<b>13 INDEMNITES / SUBVENTIONS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Indemnités trafic régional	85 691	82 514
Indemnités Agglomération et Mobul	40 456	37 105
Indemnités autres	139	465
<b>TOTAL</b>	<b>126 285</b>	<b>120 084</b>

Le montant des subventions liées au résultat encaissé au cours de l'exercice se monte à KCHF 125'392  
(année précédente KCHF 114'764)

<b>14 AUTRES PRODUITS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Produits accessoires	4 694	3 071
Prestations propres	3 036	2 630
Transactions avec des parties liées (groupe TPF)	3 258	3 086
Indemnités assurances sinistres	997	2 270
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés	27	29
Produits des biens loués	1 488	1 444
<b>TOTAL</b>	<b>13 500</b>	<b>12 530</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>15 CHARGES DE MATIERE, MARCHANDISES ET CONSOMMABLES</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>17 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations	-21 456	-21 948	Charges de locaux	-1 242	-1 471
Sous-traitants	-1 350	-1 217	Entretiens et réparations	-3 605	-3 573
Charges d'énergie pour l'exploitation	-7 224	-6 329	Coûts des ventes et systèmes de ventes	-7 957	-7 701
Variation des stocks	1	4	Location d'objets mobiliers	-1	-1
Escomptes obtenus	-142	2	Participations aux arrêts de bus	0	-136
<b>TOTAL</b>	<b>-30 171</b>	<b>-29 489</b>	Charges de véhicules et de transport	-799	-570
			Location de véhicules	-86	-566
			Assurances choses, droits, taxes, autorisations	-5 565	-5 734
<b>16 CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	-986	-1 396
Salaires	-88 426	-79 717	Charges d'administration	-1 054	-1 068
Prestations reçues des assurances du personnel	2 679	2 007	Charges d'informatique	-1 499	-1 375
Allocations, gratifications et indemnités	-7 984	-7 334	Frais de publicité, sponsoring et marketing	-645	-384
Cotisations sociales AVS, AC, CAF	-7 741	-7 379	Charges accessoires	-97	-146
Assurances accident et pertes de gains	-2 001	-1 919	Charges pour travaux divers à facturer	-4 817	-1 641
Prévoyance professionnelle	-6 526	-6 354	Charges des sociétés du groupe TPF	-20 194	-21 324
Autres charges du personnel	-2 635	-3 086	Autres charges d'exploitation	-5 941	-2 951
Charges du personnel temporaire	-109	-223	<b>TOTAL</b>	<b>-54 488</b>	<b>-50 037</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-112 743</b>	<b>-104 005</b>			

La société est affiliée auprès de COPRE dans le cadre de la loi sur la prévoyance professionnelle. Le taux de couverture est de 108.81% au 31.12.2025 (107.22% au 31.12.2024). La fondation de prévoyance n'est ni en excédent de couverture ni en découvert au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024. Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur, en conséquence, la charge de prévoyance présentée ci-dessus n'a pas été influencée par une variation de réserve.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>18 CHARGES EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Charges concernant des exercices précédents	-212	-745
<b>TOTAL</b>	<b>-212</b>	<b>-745</b>

  

<b>19 PROD. EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Produits concernant des exercices précédents	438	1 069
Correction énergie de traction	0	889
Reclass 2019 : Facturation P+R	0	572
Extraordinaire Charges FVP 2024	159	0
Reclass 2024 : Facturation P+R	27	0
<b>TOTAL</b>	<b>624</b>	<b>2 530</b>

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 20 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2025	2024
Participation à la Société simple de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm	pm
Actifs mis en gage	5 962 174	13 709 131
Engagement d'investissements	143 052 074	432 000
Obligations dans le secteur de l'énergie	7 226 509	

### 21 LIMITE DE CREDIT

Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires. Cette limite globale est garantie par le cautionnement solidaire de la Confédération.

	2025	2024
Montant consommé au 01.01.2025 / 01.01.2024	5 100 000	12 700 000
Montant consommé au 31.12.2025 / 31.12.2024	-5 100 000	5 100 000

### 22 CREDIT COVID-19

En 2020, TPF TRAFIC a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 500'000, ainsi qu'un deuxième crédit COVID-19 pour un total de CHF 16'000'000. Les montants de ces crédits, majorés des intérêts échus, doivent être remboursés intégralement.

En 2022, le premier crédit de CHF 500'000 a fait l'objet d'une prolongation de l'échéance de remboursement (conformément à la Loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19, LCaS-COVID-19) dont l'amortissement interviendra trimestriellement avec échéance au 30.09.2027.

Le deuxième crédit de CHF 16'000'000 a également fait l'objet d'une prolongation de l'échéance de remboursement (conformément à la Loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19, LCaS-COVID-19) dont l'amortissement interviendra trimestriellement, avec échéance dans un délai de 8 ans dès libération des fonds, soit au plus tard au 30.06.2028.

Une tranche de CHF 13'600'000 de ce deuxième crédit est garanti par le cautionnement solidaire du Cautionnement romand. La deuxième tranche de CHF 2'400'000 n'est pas garantie par le cautionnement solidaire du Cautionnement romand.

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 23 MODIFICATION DE LA PRÉSENTATION DES INFORMATIONS DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE

La présentation du compte de résultat a été adapté au cours de l'exercice 2025. Certaines rubriques ont été regroupées afin d'améliorer la clarté et la lisibilité du compte de pertes et profits, tandis que les informations détaillées correspondantes sont désormais présentées dans les notes annexes. Dans ce contexte, certaines charges ont également été reclassées entre les rubriques du compte de résultat (principalement le reclassement des prestations de tiers vers les autres charges d'exploitation), lorsque cette présentation a été jugée plus appropriée au regard de la nature économique des charges. Par ailleurs, les réserves provenant de bénéfices cumulés ont été désagrégées, avec une présentation distincte des réserves issues d'apports en capital liés aux augmentations de capital dans les fonds propres.

Finalement, la présentation des flux de trésorerie financiers a été simplifiée, avec un regroupement de certaines rubriques.

Afin de garantir la comparabilité des informations financières d'une période à l'autre, la présentation du compte de pertes et profits de l'exercice précédent a été adaptée de manière cohérente. Ces changements portent exclusivement sur la structure et la présentation des rubriques et n'ont aucun impact sur le résultat net, les capitaux propres, les flux de trésorerie, ni sur les autres chiffres publiés.

### 24 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE

	2025	2024
Immeubles (ECAB)	179 799	179 799
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	342 886	321 413
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	193 503	186 629
Service des bus (y compris mobilier, installations et véhicules)	52 875	51 359
Installations techniques	23 595	23 176
Installations et appareils informatiques	5 687	5 687
Bâtiment G7	125 820	125 248
Casco flotte matériel roulant	236 886	236 886
RC entreprise chemin de fer (transports des voyageurs)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise chemin de fer (transports des marchandises)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service automobiles (trafic régional)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (autobus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (trolleybus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC flotte véhicules de service	100 000 000	100 000 000
RC machines de travail service bus	5 000 000	5 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 25 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

---

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

### 26 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

---

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Conformément aux dispositions de l'OITRV relatives à la présentation des comptes ainsi qu'aux directives de l'OFT, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

Conformément à l'OITRV et aux prescriptions de l'OFT, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020. Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF TRAFIC au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions sera porté à la connaissance du Conseil d'administration de la sociétés TPF TRAFIC.

### 27 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2025 durant sa séance du 07.05.2026.

## PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

RÉSERVES	Etat avant AG	Résultat de l'année	Etat après AG
<b>TRV Réserve art. 36 LTV</b>	5 630 135	1 203 782	6 833 918
<b>Réserves autres :</b>			
Réserve Agglo Fribourg	-1 512 577	1 881 209	368 632
Résultat reporté Agglo Bulle (Mobul)	-583 051	-149 224	-732 275
Réserve Canton Fribourg conformément à l'art. 28 al. 4 LTV	55 188	6 699	61 886
Réserve à libre disposition conformément à l'art. 36 al. 2 LTV	8 402 777	3 091 690	11 494 467
<b>Sous total</b>	<b>11 992 471</b>	<b>6 034 157</b>	<b>18 026 628</b>
Réserve des secteurs non indemnisés	37 327 405	1 022 098	38 349 503
<b>Sous total</b>	<b>37 327 405</b>	<b>1 022 098</b>	<b>38 349 503</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 319 876</b>	<b>7 056 255</b>	<b>56 376 131</b>



*Tout est question d'Equilibre, à Fribourg.*





*Les jeunes pousses et le centenaire, à Albeuve.*



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Givisiez

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 19 à 41) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la

profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

**Patrick Wagner**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Mégane Vallat**  
Experte-réviseuse agréée

Neuchâtel, le 7 mai 2026



*Jaun: les TPF visent le soleil pour satisfaire leur clientèle.*

# IMPRESSUM

Edition et conception:

Département Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique: Parallèle

Relecture et correction: korrektor24

Traduction: Trad8 Sàrl

Photographies: Jo Bersier

Impression: media f Fribourg, mai 2026

## **TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS HOLDING (TPF) SA**

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

[communication@tpf.ch](mailto:communication@tpf.ch) - +41 26 351 02 00 - [tpf.ch](http://tpf.ch)



DÉVELOPPONS ENSEMBLE NOTRE MOBILITÉ